

## **ARRÊTÉ N° 72-2023**

signé par :  
M. Hervé JONATHAN  
Préfet d'Eure-et-Loir

le 31 octobre 2023

**Arrêté désignant Mme Estelle PARAYRE pour assurer les fonctions de Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir par intérim, à compter du 6 novembre 2023**

28- Préfecture d'Eure-et-Loir  
SICPPAT - PCA

**ARRÊTÉ désignant Mme Estelle PARAYRE pour assurer les fonctions de  
Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations d'Eure-et-Loir par intérim,  
à compter du 6 novembre 2023**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article L 221-2 mentionnant l'entrée en vigueur des actes réglementaires, qui s'établit au lendemain de l'accomplissement des formalités de publicité, sauf à ce qu'il en soit disposé autrement,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020, relatif à l'organisation et aux missions des DRETS, DDETS et DDETS-PP,

Vu l'ensemble des codes et textes régissant les matières dans lesquelles est appelé à s'exercer le pouvoir de signature conféré au directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu le décret du 22 juillet 2022, portant nomination de M. Yann GERARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir,

Vu le décret du 13 juillet 2023, portant nomination de M. Hervé JONATHAN, en qualité de Préfet d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 2013 modifiant l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,

Vu l'arrêté ministériel du 22 mars 2021, nommant M. Vincent LEPREVOST directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté interministériel du 14 novembre 2022, portant nomination de Mme Anouk LAVAURE sur l'emploi de directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire à compter du 21 novembre 2022,

Vu l'arrêté ministériel du 9 juin 2023, nommant Mme Estelle PARAYRE directrice adjointe de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2023, nommant M. Nicolas TEXIER directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté ministériel du 20 octobre 2023, nommant M. Vincent LEPREVOST, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime, à compter du 6 novembre 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2022, portant organisation du secrétariat général commun départemental d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2022 du 29 décembre 2022 portant modification de l'organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,

Vu l'avis du comité technique extraordinaire de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir en date du 29 novembre 2022,

Considérant que la nomination par arrêté ministériel en date du 20 octobre 2023 de M. Vincent LEPREVOST, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Seine-Maritime, nécessite la désignation de Mme Estelle PARAYRE, directrice adjointe, pour assurer l'intérim des fonctions de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir,

## ARRÊTE

### Article 1er :

Mme Estelle PARAYRE, directrice adjointe de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations est chargée d'exercer par intérim les fonctions de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir.

### Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir et la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir et entrera en vigueur à compter du 6 novembre 2023.

Chartres, le **31 OCT. 2023**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,**



**Hervé JONATHAN**